



DE AES

Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social

**Devenez accompagnant éducatif et social dans les
filières de la petite enfance, du grand âge et/ou du
handicap**

Le DE AES est un diplôme de Niveau 3, inscrit au RNCP 25467

Ce diplôme donne accès aux métiers d'Accompagnant Educatif et Social

Le secteur d'activité : L'AES pourra exercer sur différents lieux d'intervention :

Au domicile des personnes accompagnées, en SAAD, en SAP

En structure : EHPAD, MAS, FAM, IME, FOYER DE VIE.

L'accompagnant éducatif et social de proximité réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

POUR QUI ? :

Pour toute personne de plus de 18 ans (hors apprentissage) ayant un projet professionnel en rapport avec les métiers du médico social :

Demandeur d'emploi

Salarié-e en CPF Transition professionnelle

Salarié-e en reconversion professionnelle

Salarié-e en contrat de professionnalisation

Salarié-e en contrat d'apprentissage

Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap

CALENDRIER :

Entrées et sorties cadencées

Accueil / entretiens toute l'année

**Renseignements auprès du secrétariat ou de Valérie BELDENT
au 05 55 27 20 41**

CFPPA de TULLE-NAVES
**Centre de Formation Professionnelle et de
Promotion Agricole**

2, Cézarin – 19460 NAVES - 05 55 27 20 41

cfppa.tulle-naves@educagri.fr

<http://www.lycee-agricole-tulle.fr/>

 cfppa de tulle-naves


E L CFPPA Edgard Pisani
TULLE-NAVES

DE AES

Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social

Le DE AES est un diplôme délivré par le Ministère du Travail.

Le DE AES est constitué de 5 Domaines de Compétences ou blocs de compétences :

- DC1** Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- DC2** Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- DC3** Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
- DC4** Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- DC5** Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Le DE AES est un diplôme accessible par la voie de la VAE

DEROULEMENT DU PARCOURS :

Formation de 1407 heures minimum dont 840 heures en entreprise (24 semaines) et 567 heures en centre (16 semaines)
- A temps plein ou en alternance sur une durée de 10 mois environ

En cas d'alternance, selon l'OPCO financeur, possibilité de commencer le contrat entre 2 ou 3 mois avant le début de la formation en centre.

MODALITES :

Modalités pédagogiques :

Cours théoriques illustrés, mise en situation professionnelle sur structure et sur atelier pédagogique

Evaluation :

Système d'évaluation par Domaine de Compétences (Unités Capitalisables).

Possibilité de Validation des Acquis Académiques en fonction des diplômes obtenus antérieurement

Certaines séquences de formation peuvent être réalisées en Formation Ouverte A Distance (FOAD)

CONDITIONS D'ACCES

Prérequis :

Voie formation continue :

Pas de prérequis.

Voie alternance :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

L'instruction N°DGCS/SD4A/2022/4 du 22 mars 2022 relative à la mise en œuvre du DEAES précise la liste des candidats admis de droit.

Pour tous les autres les modalités de sélection sont les suivantes :

Epreuves orales de sélection : entretien oral de 30 minutes.

Le jury est composé d'un professionnel et d'un formateur.

(Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire)

Frais d'inscription : 50 €

INFORMATIONS PRATIQUES :

Rémunération et protection sociale possibles selon la situation professionnelle à l'entrée en formation.
(Modalités de financement : Stagiaire de la formation professionnelle, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, OPCO, ...)

Restauration assurée, possibilité d'hébergement (nous consulter)

Une individualisation du parcours de formation conçue au service de votre projet professionnel

Taux de satisfaction, de réussite et d'insertion sur
<https://lycee-agricole-tulle.fr/formation-adultes/>